



Comité Syndical du 17 septembre 2020 – Krautergersheim

Installation du Comité Syndical

Consécutivement aux élections municipales et à l'installation des Communautés de Communes membres du PETR, il est nécessaire de procéder à l'installation du Comité Syndical.

Conformément à l'article 19-X de la loi 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée par l'article 4 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 : « Par dérogation à l'article L.5711-1 du CGCT, le comité d'un syndicat mixte mentionné au même article L.5711-1 se réunit dans sa composition renouvelée au plus tard le 25 septembre 2020 ».

Les statuts du PETR fixent à 50 délégués syndicaux dont 20 pour la Communautés de Communes du Pays de Barr et 15 pour la Communautés de Communes du Pays de Sainte-Odile et 15 pour celle des Portes de Rosheim.

Dès lors, les délégués, détenant la plénitude de leur mandat consécutivement à leur désignation au sein de leurs EPCI respectifs, sont installés comme suit :

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile Délibération n°2020/04/08 du 17 juin 2020

COMMUNES	PRENOM	NOM
BERNARDSWILLER	Norbert	MOTZ
	Pascal	MAEDER
INNENHEIM	Jean-Claude	JULLY
	Christiane	SAETTEL
KRAUTERGERSHHEIM	René	HOELT
	Denis	LEHMANN
MEISTRATZHEIM	Claude	KRAUSS
	Francis	WAGENTRUTZ

NIEDERNAI	Valérie	RUSCHER
	Dominique	JOLLY
OBERNAI	Bernard	FISCHER
	Isabelle	OBRECHT
	Franck	BUCHBERGER
	Robin	CLAUSS
	Catherine	EDEL-LAURENT

Communauté de Communes du Pays de Barr
Délibération n° 030A/04/2020 du 30 juillet 2020

<u>COMMUNES</u>	<u>PRENOM</u>	<u>NOM</u>
ANDLAU	Thierry	FRANTZ
BARR	Nathalie	ERNST
BERNARVILLE	André	RISCH
BLIENSCHWILLER	Jean-Marie	SOHLER
BOURGHEIM	Jacques	CORNEC
DAMBACH-LA-VILLE	Claude	HAULLER
EICHHOFFEN	Evelyne	LAVIGNE
EPFIG	Jean-Claude	MANDRY
GERTWILLER	Rémy	HUCHELMANN
GOXWILLER	Suzanne	LOTZ
HEILIGENSTEIN	Jean-Georges	KARL
ITTERSWILLER	Vincent	KIEFFER
LE HOHWALD	Pierre	BASCHER
MITTELBERGHEIM	Marie-José	CAVODEAU

NOTHALTEN	Marc	REIBEL
REICHSFELD	Vincent	KOBLOTH
SAINT-PIERRE	Denis	RUXER
STOTZHEIM	Jean-Marie	KOENIG
VALFF	Germain	LUTZ
ZELLWILLER	Denis	HEITZ

Communauté de communes des Portes de Rosheim
Délibération n°2020-47 en date du 7 juillet 2020

COMMUNES	PRENOM	NOM
BISCHOFFSHEIM	Claude	LUTZ
	Joaquim	MARQUES
BOERSCH	Colette	JUNG
	Clément	SENGEL
GRENDLBRUCH	Jean-Philippe	KAES
	Pierre	EYDMANN
GRIESHEIM P/M	Christophe	FRIEDRICH
	Pascal	ERB
MOLLKIRCH	Mario	TROESTLER
OTTROTT	Claude	DEYBACH
	Rossana	BIAMONT
ROSENWILLER	Philippe	WANTZ
ROSHEIM	Michel	HERR
	Rémy	BOSCH
SAINT-NABOR	Régis	MULLER

se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Nathalie ERNST, André RISCH, Claude LUTZ, Joaquim MARQUES, Colette JUNG, Clément SENDEL, Jacques CORNEC, Claude HAULLER, Evelyne LAVIGNE, Jean-Claude MANDRY, Rémy HUCHELMANN, Suzanne LOTZ, Pierre EYDMANN, Christophe FRIEDRICH, Pascal ERB, Jean-George KARL, Jean-Claude JULY, Vincent KIEFFER, René HOELT, Denis LEHMANN, Claude KRAUSS, Francis WAGENTRUTZ, Marie-José CAVODEAU, Mario TROESTLER, Valérie RUSCHER, Dominique JOLLY, Marc REIBEL, Bernard FISCHER, Robin CLAUSS, Catherine EDEL-LAURENT, Claude DEYBACH, Vincent KOBLOTH, Philippe WANTZ, Michel HERR, Rémy BOSCH, Régis MULLER, Denis RUXER, Denis HEITZ.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Bernard FISCHER, qui donne la liste des membres du Comité Syndical désignés par les Communautés de Communes respectives et déclare installé le Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges.

Michel HERR

Président

Accusé de réception en préfecture
067-200086197-20200917-0Instalaltion-DE
Date de télétransmission : 15/10/2020
Date de réception préfecture : 15/10/2020